

**afisb**

Association Française des Industries de la Salle de Bains

## DOSSIER DE CANDIDATURE AU PALMARES 2019

En partenariat avec



**l'Ameublement  
français**

**PROFLUID**  
membre de la FIM



**gifam**



### QUAND

Dossier de candidature à envoyer le **15 février 2019** à tous les fabricants  
Date limite de **retour des candidatures le 15 mars 2019 minuit**, à l'adresse suivante  
[produits.remarquables@salledebains.fr](mailto:produits.remarquables@salledebains.fr)

Le Jury indépendant délibère le **1<sup>er</sup> avril 2019**

Remise des trophées OR, ARGENT et BRONZE désignées par le jury parmi les produits lauréats de chaque famille

le **23 mai 2019** lors des Etats Généraux de la salle de bains au jardin de l'acclimatation Paris

## A FAIRE

Votre dossier de candidature peut comporter jusqu'à 2 produits par marque commerciale  
Vous devez décrire les caractéristiques de vos produits et les avantages utilisateurs et/ou installateurs  
Joindre 2/3 photos par produit de 300 DPI, format JPEG, PSD ou EPS

## COMBIEN CA COUTE

Participation gratuite ... et fortement recommandée !

## DEFINITION D'UN PRODUIT REMARQUABLE

Un **produit remarquable** est un produit qui offre à ses utilisateurs une expérience unique ou différenciante. Il répond aux besoins et aux attentes des utilisateurs, identifiés dans 6 thématiques. Un produit remarquable doit présenter un caractère singulier, innovant, pertinent et fonctionnel. Il existe des produits remarquables à tous les niveaux de gamme et de services proposés. Le produit remarquable doit déjà être mis à disposition sur le marché ou en cours de mise à disposition.

Voir palmarès 2018 joint à ce document.



# TABLEAU A REMPLIR AVEC LE NOM DES PRODUITS

## Palmarès 2019 des SALLES DE BAINS REMARQUABLES

Nom Fabricant :	11 FAMILLES DE PRODUITS													
6 THEMES	Meuble Solutions Fonctionnelles	Meuble Design	Lavabo	WC	Bain	Douche	Robinetterie	Radiateur Design	Radiateur Solutions fonctionnelles	Composant	Luminaire Applique	Luminaire intégré	Appareil Production Eau Chaude	Collectivité
Economie eau /énergie														
<i>Designer</i>														
Accessibilité optimisée														
<i>Designer</i>														
Gain de place														
<i>Designer</i>														
Confort / Bien être														
<i>Designer</i>														
Sur mesure / Recoupable														
<i>Designer</i>														
Design / Finitions														
<i>Designer</i>														

Si les 2 produits sont de même type, un thème différent associé à chacun est requis.

Exemple pour 2 « receveurs » : n°1 « Accessible » & n°2 « Recoupable »

# DESCRIPTION PRODUIT ET ARGUMENTAIRE

## Produit 1

Famille  
Thème  
Marque commerciale  
Nom

Design Interne / Externe (Nom du designer)

CARACTERISTIQUES

AVANTAGES UTILISATEURS et/ou INSTALLATEURS

# DESCRIPTION ET ARGUMENTAIRE

## Produit 2

Famille

Thème

Marque commerciale

Nom

Design Interne / Externe (Nom du designer)

### CARACTERISTIQUES

### AVANTAGES UTILISATEURS et/ou INSTALLATEURS

## TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES – CONFIDENTIALITE

Les informations nominatives recueillies sur chaque participant sont nécessaires pour sa participation au Palmarès des Etats généraux de la salle de bains, l'organisateur (AFISB) et les cinq partenaires du Palmarès (L'AMEUBLEMENT FRANÇAIS, PROFLUID, UNICLIMA, le GIFAM & le GIL) s'engageant à ne les utiliser que dans le cadre et pour les besoins de la gestion du Palmarès, de sa communication et de l'attribution des prix. Ces informations sont destinées à l'usage exclusif de l'organisateur et ses partenaires et ne seront en aucun cas transmises ou cédées à des tiers. Les données ne sont pas transférées hors Union Européenne.

Ces données ne pourront être utilisées à d'autres fins et conservées au-delà d'une durée de 2 ans à compter de la remise des prix.

Conformément au Règlement 2016/679 du 27 avril 2016 et à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (dite « Loi informatique et libertés ») telle que modifiée par la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité des données vous concernant, ainsi que d'un droit d'opposition et de limitation des traitements et du droit de disposer du sort de vos données après votre décès. Ces droits s'exercent auprès du responsable de traitement l'AFISB en écrivant à l'adresse suivante :

AFISB, Salle de bains remarquables 2019  
2 bis rue Michelet,  
92130 Issy les Moulineaux

en précisant vos nom, prénom, adresse et en joignant une copie recto-verso de votre pièce d'identité.

Les candidats qui exerceront leur droit de suppression de leurs données avant l'examen de leur dossier de candidature par le Jury seront réputés renoncer à leur participation.

En cas de difficulté en lien avec la gestion des données personnelles, les candidats peuvent adresser une réclamation auprès de la CNIL.